



Comité de Vigilance en Travail Social

## **Rapport d'activités 2010**

### **Introduction**

Comme c'est le cas depuis déjà plusieurs années, les rythmes de travail du CVTS s'est maintenu à un niveau assez élevé durant l'année 2010, comme ce rapport d'activités va nous le montrer. Ces activités ont continué à se déployer dans les différentes formes qu'elles revêtent depuis quelques années: la permanence téléphonique, les groupes de travail, les formations FCSS et autres, la reconduction de notre participation au MIAS de la HE Paul-Henri Spaak, des interventions publiques diverses lors de journées d'études ou de colloques, des rencontres d'équipes de travailleurs sociaux, le soutien logistique et/ou stratégique ponctuel ou à plus long terme, le lobbying politique, etc.

L'année 2010 a principalement été marquée par le renouvellement pour un mandat de 3 ans d'un bureau composé de 13 personnes lors de la plénière du 7 mai ainsi que par l'adoption d'un nouveau règlement d'ordre intérieur plus adapté au fonctionnement quotidien du CVTS. La configuration actuelle du Bureau a permis un fonctionnement davantage collégial qu'il ne l'était au cours des dernières années, et donc plus en rapport avec la manière dont celui-ci avait été envisagé lors de sa création.

Ce rapport d'activités 2010 est divisé en trois parties: la première partie porte sur les structures internes et le fonctionnement du Comité; la deuxième sur les activités qui ont eu lieu au cours de l'exercice 2010; vient ensuite le rapport financier, le compte de résultat.

### **I. Fonctionnement et structures internes**

#### **1.1 La Plénière**

Les personnes physiques et morales membres du Comité sont environ au nombre de 200. Elles constituent l'assemblée générale de l'association. De nouvelles adhésions nous arrivent régulièrement à raison d'une vingtaine par année civile.

Pour des raisons de confidentialité évidentes, le Comité ne diffuse pas la liste des personnes physiques membres de l'association, mais seulement celle des associations membres. Celles-ci sont au nombre de 75 (liste arrêtée à la date du 5 mai 2011):

- ADDE, Association pour le droit des étrangers
- Agence Alter
- Aide aux personnes déplacées
- AIMEE

- Alliance Nationale des Mutualités chrétiennes (service social)
- Bruxelles Laïque
- CAP Brabantia CAW
- CAP Centre Social Protestant
- CAP Partenamut
- CAP Services sociaux des Quartiers "1030"
- Caritas International
- CASG Bruxelles Sud-Est
- CASG Entr'aide des Marolles
- CASG Espace social Téléservice
- CASG Service social juif
- CASG Solidarité Savoir
- CASG Wolu-services
- Centrale Nationale des Employés (CNE)
- Centre des immigrés Namur-Luxembourg
- Centre familial Belgo-Immigré
- Centre régional d'intégration de Charleroi
- Centre pour l'égalité des chances
- CHU Brugmann – Psychiatrie
- CIRE
- Coin de rue
- Collectif pour la solidarité contre l'exclusion
- Conseil Bruxellois de Coordination Socio-politique
- Convivial
- Coordination du GARSSHE
- Dynamo
- Entraide Saint-Gilles
- Entre2 asbl
- Espace P
- Euromut - service social
- Fédération des Centres de Service social
- Fédération des Maisons médicales
- Fedito
- FISSAAJ
- Haute Ecole Condorcet - HEPCUT
- Haute Ecole groupe ICHEC - ISC Saint Louis (ISFSC, rue de la Poste)
- Haute Ecole Ilya Prigogine – EOS
- Haute Ecole Louvain en Hainaut - HELHa (Institut Cardijn)
- Haute Ecole Louvain en Hainaut - HELHa (ISSHA)
- Haute Ecole P.-H. Spaak – IESSID (rue de l'Abbaye)
- Haute Ecole de la Province de Liège
- Home Dupré
- Home familial bruxellois
- Inter CPAS du Brabant wallon
- Interquartier - Foyer culturel jettois

- ISFSC (rue de la Poste) -
- Jeunesse Education Travail – JET asbl
- La Porte verte
- Le Grès asbl
- Le Home familial
- Le Relais
- Les Bruyères
- L'Exception
- Ligue des droits de l'homme
- Maison pour associations
- Médecins du Monde
- Médecins sans frontières
- Mille lieux de Vie
- Nouveau Centre Primavera
- Planning Josaphat
- Point d'Appui
- Semja Schaerbeek
- Service Droits des jeunes Hainaut
- Service social de l'aumônerie des étrangers
- Service social des personnels de l'ULB
- SETCa
- SOS Jeunes
- SOS Jeunes Quartier libre
- STICS
- Travailler le social
- Union des Locataires d'Anderlecht-Cureghem (ULAC)
- Vluchtelingenwerk

La Plénière (qui est l'assemblée générale des membres) est l'instance décisionnelle du Comité. C'est elle qui est notamment habilitée à définir les objectifs, les orientations et les priorités du Comité, elle désigne le bureau et adopte le règlement d'ordre intérieur.

Comme le prévoit le ROI, l'Assemblée générale s'est réunie à 2 reprises au cours de l'exercice 2010, le 7 mai et le 17 décembre.

La Plénière du mois de mai a été une assemblée ordinaire consacrée au fonctionnement du CVTS: présentation et approbation du rapport d'activité, discussion et vote de la proposition de modification du ROI proposée par le bureau, désignation d'un nouveau bureau pour un mandat de 3 ans. Les membres présents étaient au nombre de 18 (dont huit membres du bureau sortant) et 4 membres absents avaient donné procuration: les conditions pour que la Plénière soit décisionnelle étaient donc réunies. Le rapport d'activités (moyennant une importante remarque qui a été intégrée concernant le travail réalisé dans le cadre de la subvention reçue dite «Groupes à risques») ainsi que les modifications du ROI ont été adoptés à l'unanimité. C'est également à l'unanimité des voix présentes et représentées que le nouveau Bureau a été désigné à l'issue de cette Plénière.

La plénière thématique de décembre est revenue sur la question de l'informatisation des données sociales que nous avons déjà abordée à propos des Maisons de Justice (dossiers sociaux, accès à diverses banques de données, recueil de données statistiques...), vu la nette augmentation des interpellations que reçoit le CVTS. L'usage de plus en plus fréquent et devenu presque automatique de l'informatique dans de nombreux services sociaux semble en effet poser un certain nombre de questions non seulement en matière de respect du secret professionnel (ce n'est pas nouveau) mais aussi en matière de transformation des rapports au public, de l'accueil des demandes... Cette assemblée thématique a été l'occasion de recueillir et de partager les questions pratiques et déontologiques qui se posent au sein des différents services dans l'usage quotidien de ce outil aux milles facettes. Il conviendrait à présent de faire émerger des perspectives d'action plus concrètes.

## 1.2 Le Bureau

Le Bureau est l'organe exécutif du Comité. Il est désigné par la Plénière pour un terme de 3 ans. Le mandat des membre du bureau est renouvelable. Compte tenu de la double composition du Comité (membres individuels et membres institutionnels) plusieurs mandats sont attribués à des organisations plutôt qu'à des personnes (ce qui implique pour ces organisations de pouvoir procéder au remplacement d'un mandataire qui aurait, par exemple, changé d'emploi en cours de mandat).

Le Bureau se réunit en principe deux fois par mois, le vendredi de 12h30 à 15h (hors périodes de vacances scolaires). Les réunions se tiennent habituellement à l'IESSID (rue de l'Abbaye) auquel le CVTS est lié par une convention d'occupation partielle. Le Bureau s'est réuni à 18 reprises au cours de l'exercice 2010. Les réunions ont souvent une durée comprise entre deux et trois heures, parfois davantage.

L'ordre du jour des réunions est assez imposant: approbation du PV; suivi des appels reçus lors des permanences; suivi des contacts, des rencontres des formations qui ont eu lieu depuis la réunion précédente; relevé des nouveaux contacts; planification des activités, réunions et formations à venir, des contacts à prendre; réflexion et travail de fond; distribution du travail à faire entre 2 réunion; élaboration du calendrier des permanences et des réunions; préparation des plénières; etc. Le Bureau est également un espace privilégié de rencontre de professionnels et/ou d'associations au cours duquel nous pouvons travailler et préciser une demande de formation, réfléchir collectivement à une problématique déterminée, penser et organiser une intervention, rechercher un éclairage particulier.

Le Bureau a reçu dans ce cadre une quinzaine de professionnels au cours de l'exercice 2010. En outre, plusieurs rencontres ont été programmées en-dehors des moments habituels de réunion du Bureau lesquels ne correspondent pas toujours aux contraintes de nos interlocuteurs, avec une participation variable selon la disponibilité des uns et des autres aux moments choisis.

## **II. Les activités**

Le CVTS a développé progressivement depuis sa création différents modes d'action: les permanences téléphoniques visent à apporter un soutien en temps réel aux travailleurs sociaux qui s'y adressent; les diverses formations qu'elles soient généralistes ou ciblées sur un public et/ou un secteur particuliers; les rencontres et les interventions de soutien à des travailleurs ou à des équipes sur le terrain (conseil, rappel du cadre, supervision, remise d'avis, assistance stratégique, etc.); les interventions publiques; le lobbying politique.

Les demandes d'intervention nous parviennent par différents biais: la permanence téléphonique, un courrier au départ du site, mais aussi, et c'est de plus en plus le cas, par des contacts plus directs avec l'un ou l'autre membre du bureau identifié en tant qu'animateur du CVTS

En plus de ces activités, deux groupes de travail se réunissent régulièrement avec des objectifs spécifiques: le Groupe étrangers qui existe depuis la naissance du comité et le Groupe CPAS créé en 2008.

### 2.1 *La permanence téléphonique*

Une petite équipe composée de 5 personnes a continué tout au long de l'année à tenir une permanence téléphonique le jeudi de 14 à 17 heures.

Le nombre d'appels reçus reste faible, mais est en augmentation au cours des dernières semaines.

### 2.2 *Les formations*

Le CVTS a participé à ou organisé plusieurs formations au cours de l'exercice 2010.

- Mission locale bruxelloise: formation *in situ* pour l'ensemble du personnel ( $\pm$  20 personnes) en 4 demi-journées en janvier et février.
- Formation de 3 jours organisée par la FCSS à laquelle nous intervenons depuis 2003 "Repères déontologiques pour quel travail social?" en février et mars (entre 15 et 20 participants).
- Les cours "Questions spéciales d'éthique et de déontologie" de 15 heures en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année du Master en ingénierie et action sociale (MIASS) à l'IESSID dont le CVTS est titulaire.

### 2.3 *Les rencontres/interventions*

Au cours de l'année 2010, le CVTS a également eu des contacts, que ce soit à son initiative ou à leur demande, avec des professionnels ou des équipes de travailleurs. Par ailleurs, des collaborations plus anciennes se sont poursuivies.

### 2.4 *Les groupes de travail*

#### 2.4.1 GT Etrangers

Peu actif, comme tel au cours de l'année 2010, du fait de l'implication de nombre de ses membres dans l'opération de régularisation en cours, le groupe a travaillé sur le code de déontologie prévu par la loi accueil ainsi que sur le protocole de collaboration OE/Fédasil.

#### 2.4.2 GT CPAS

Le groupe de travail CPAS a donc eu l'occasion de se consolider au cours de l'exercice 2010. Il compte actuellement un noyau de 7-8 participants réguliers et s'est réuni à 9 reprises. Ces rencontres ont aboutit, d'une part à une clarification des objectifs poursuivis (cf. la note d'intention ci-jointe), d'autre part à l'élaboration d'un échancier et d'une grille d'entretien destinée à faire remonter, des pratiques exemplaires, ou exemplatives.